



République française  
Ville de Saint-Cloud

Direction des Affaires juridiques

## **AVIS D'ATTRIBUTION POUR UNE OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC**

### ***Restaurant et salon de thé – Musée des Avelines***

Nom et adresse de la personne publique :

Commune de Saint-Cloud  
13 Place Charles de Gaulle  
92 210 SAINT-CLOUD

Objet de l'occupation du domaine public :

Restaurant-salon de thé au sein du musée des Avelines.

Des prestations annexes sont également incluses (prestations traiteur dans le cadre des événements organisés au sein du musée des Avelines, par la Ville – montant minimum annuel : 3 000 € HT / montant maximum : 9 000 € HT. (soit 9 000 € HT et 24 000 € HT sur la durée de la convention)

Durée de la convention : 3 ans à compter de sa signature.

Titulaire de l'autorisation d'occupation du domaine public :

Société A TABLE, 3 rue Jean Martin, 93400 SAINT-OUEN

Procédure :

Procédure amiable mise en œuvre, conformément à l'article L.2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques

- Avis de publicité permettant aux candidats de se manifester en date du 27 mars avec un avis rectificatif le 7 avril
- Date limite de remise des offres : 2 mai 2018 à 16h
- Détermination d'une procédure de sélection au vu de critères préalablement établis dans le règlement de la consultation

